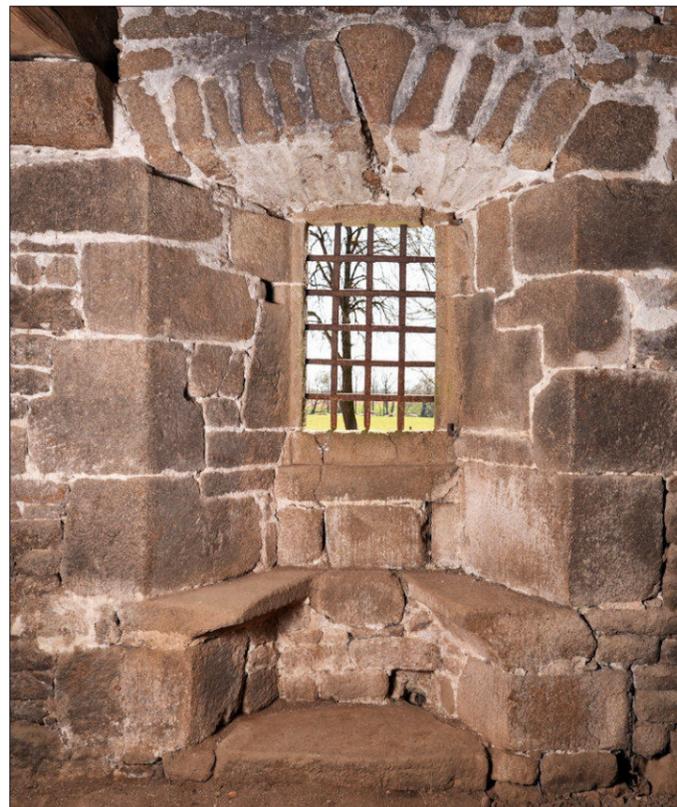


SAINT-FRAIMBAULT (Orne)

La Faverie

Restitution d'une fenêtre type

Début des années 1450



La maison-forte de la Faverie est du plus grand intérêt pour reconstituer une image fidèle et rare de la vie dans ce type d'édifice au milieu du XVe siècle. Bien qu'elle ait perdu tous les éléments de menuiserie qui fermaient ses fenêtres, son authenticité et les caractéristiques de ces dernières permettent de restituer avec une grande fiabilité la façon de les clore. Toutes les fenêtres présentent en effet la même conception et aucune n'a été modifiée. Hormis une distribution des pièces revue lors de la construction au XVIIe siècle (1661) d'une extension adossée contre son pignon oriental, les aménagements intérieurs de ce logis sont restés quasi intacts. Nous disposons donc d'un ensemble d'une grande cohérence pour reconstituer le mode de vie dans cette maison-forte à la fin du Moyen Âge.

L'édifice

L'appellation maison-forte vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on découvre la Faverie, tant elle impressionne par sa masse et son caractère défensif. Peu d'ouvertures et de petites dimensions, toutes barrées par des grilles, des assommoirs qui protègent les portes, des maçonneries de granit aux pierres imposantes, tout y est pensé pour résister. La composition du logis est d'une grande simplicité. Il s'organise sur trois niveaux, séparés par un mur de refend qui monte jusqu'au faîtage et délimite six espaces. La façade antérieure est tournée vers le nord (fig. 1.1 et E.1)¹.

Au rez-de-chaussée, la porte ouvre sur la grande salle placée à l'ouest (fig. 2.1), celle-ci ayant également un accès depuis la façade postérieure. Elle est éclairée au nord et au sud par deux petites fenêtres, la seconde étant plus grande et munie de coussièges (fig. 3.1 et 4.1, fenêtre relevée et étudiée en détail). La salle est chauffée par une cheminée adossée au pignon. Ses piédroits non saillants et simplement chanfreinés, sa hotte pyramidale et ses étagères qui l'encadrent perpétuent les formes du XIVe siècle. Quatre grands placards muraux donnent plus de confort à cette pièce. Avant la construction de l'extension du XVIIe siècle, un escalier, appuyé sur le mur sud, menait à l'étage², et une porte, aujourd'hui murée, ouvrait sur la seconde pièce du rez-de-chaussée qui devait faire office de cellier. Le plafond de celui-ci est plus bas pour ménager davantage de place à la chambre qui le surmonte. Ce petit espace est éclairé par deux fenêtres, comme la salle, mais de dimensions plus réduites.

A l'étage, on découvre une chambre avec une cheminée identique à celle de la salle (fig. 2.3 à 2.5). Comme cette dernière, elle est dotée de trois placards muraux. Deux étaient fermés par des portes dont on devine encore les gonds et les gâches des verrous. Le troisième était ouvert sur la chambre. Il a conservé ses étagères en pierre et son lavabo qui s'évacuait en façade nord (fig. E.1). Cette chambre était



Fig. E.1. Le logis vu depuis le nord-ouest

¹ Son orientation est sensiblement décalée vers l'ouest. Pour plus de clarté nous avons placé les façades sur les quatre points cardinaux.

² Sur la figure 2.2, on repère la trémie de l'escalier d'origine qui passait au-dessus de la porte sud du rez-de-chaussée (à l'emplacement des quatre marches modernes). Le claveau saillant, à droite du placard mural, participait à sa structure.

également munie de latrines dont on discerne en partie le conduit extérieur masqué par l'extension en pignon (fig. 1.1). Elle est éclairée par deux fenêtres, celle tournée vers le sud ayant des coussièges et des dimensions plus importantes (fig. 3.4). C'est aussi la seule à présenter, à l'extérieur, un peu de fantaisie avec son arc trilobé (fig. 3.3). Depuis la chambre, et après avoir traversé le mur de refend et monté quelques marches, on accède à la pièce qui surmonte la salle. En effet, ce mur délimite deux niveaux différents pour laisser plus de place à la chambre d'un côté et à la salle de l'autre. La pièce au-dessus de cette dernière est par conséquent d'une hauteur réduite et ne présente aucun élément de confort. Elle est toutefois éclairée par trois fenêtres sans coussièges, l'une de petite taille présentant à sa base un assommoir qui protège la porte méridionale (fig. 1.2 et 3.2). Plus loin sur la même façade, un autre assommoir surmonte la fenêtre de la salle (fig. 1.2) et deux autres défendent la porte de la façade opposée (fig. 1.1 et 5.4). Ces éléments de défense sont ouverts sur la pièce et n'étaient pas dotés de volets. L'endroit était donc battu par le vent et ne pouvait être utilisé dans un cadre domestique. Bien que son plafond ait été remanié, il devait comme aujourd'hui avoir une trémie pour accéder au comble.

Le dernier niveau ne possède aucun aménagement et le sommet des murs gouttereaux étant situé au ras de son plancher, son volume pouvait au mieux en faire un lieu de stockage. Il comprend deux espaces séparés par le mur de refend et éclairés chacun par une fenêtre en pignon. On n'y décèle aucune trace d'anciennes lucarnes, mais les dispositions du comble ne s'y prêtaient guère.

Si les sources écrites ne livrent pas d'indications sur l'origine de cette maison-forte, une étude dendrochronologique a permis d'établir la date de sa construction. Les prélèvements effectués sur le plancher du premier étage révèlent des bois abattus au plus tard entre 1449 et 1451³.

Les fenêtres

État existant

Les fenêtres des trois niveaux présentent les mêmes caractéristiques. À l'intérieur, elles sont couvertes d'arrière-voissures dont on observe encore les traces de coffrage (fig. 2.3, 3.4 et 4.1). Hormis celles de la chambre et de la salle, du côté méridionale, elles sont de dimensions réduites et procurent peu d'éclairage. Elles ne sont pas compartimentées par une structure de type meneau et croisillon ou simple traverse qui aurait pu offrir une variété de possibilités pour éclairer ou ventiler les espaces domestiques. Chacune est en outre défendue par une forte grille scellée en tableaux, les barreaux horizontaux étant classiquement posés à l'intérieur et les verticaux à l'extérieur.

La rotation des châssis ou des volets qui fermaient ces fenêtres était assurée par des pentures liées à des gonds restés pour la plupart en place. Ces derniers sont réalisés à partir d'un fer carré et plié à l'équerre, leur mamelon étant grossièrement arrondi (fig. 4.3 et 4.4). Leur emplacement n'est pas déterminé par les ouvrants, mais par la position des joints entre les pierres. En effet, dans les régions de pierre dure, les gonds sont fichés dans les joints ou scellés, comme ici, dans des entailles réservées avant le montage des blocs. Ils semblent noyés dans une gangue de fer selon une méthode décrite par Henri-Louis Duhamel Du Monceau au XVIII^e siècle⁴. La condamnation des châssis ou des volets était assurée par un long coulisseau de bois. Aucun n'est resté en place. Les coulisses étaient suffisamment profondes pour conserver la moitié du coulisseau engagé dans le mur lorsqu'il était fermé, assurant ainsi une meilleure stabilité en cas d'assaut (fig. 4.2) (cf. tableau ci-dessous). On peut observer cependant sur les fenêtres du rez-de-chaussée une seconde entaille dans l'ébrasement opposé pour renforcer la sécurité des coulisseaux à ce niveau (fig. 4.3).

Caractéristiques des fenêtres

Orientation (N, S, O, E) Niveau (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e) Numérotation (G vers D)	Dimensions entre tableaux (larg. / haut.)	Espace Feuillure / Gond (mm)	Espace Feuillure / Coulisse (mm)	Profondeur Coulisse (mm)	Diamètre gond (mm)
N.1.1	270 / 755	?	?	500	?
N.1.2	440 / 755	42	42	1100	19
N.2.1	330 / 770	?	32	620	?
N.2.2	295 / 770	42	23	860	16
S.1.1	585 / 935	55 et 50	28	1 270	22 et 21,5
S.1.2	445 / 720 (avant modif.)	?	?	?	?
S.2.1.	450 / 720	45 env.	44	? (mur creux)	17
S.2.2	348 / 336	33 et 48	36	600	17,5 et 18,5
S.2.3	590 / 840 et 1215	?	?	1030	?
O.3	300 / 695	40	34	440	16
E.3	227 / 647	32	32	? (mur creux)	15

3 Dendrotech (35830 Betton), mars 2025, n° DT-2025-003. Il est à noter que sa grange, du côté est, lui est antérieure d'une cinquantaine d'années, ses bois ayant été abattus durant l'automne-hiver 1406/1407.

4 « On se sert encore, pour sceller les gonds, de limaille de fer détrempée dans du vinaigre ; on en entoure le gond qu'on enveloppe ensuite de filasse, on le fait entrer à force dans son trou qu'on remplit de limaille autant qu'on peut. Le vinaigre fait rouiller cette limaille, la rouille unit les grains ensemble jusqu'à en faire une masse solide et très dure ». H.-L. Duhamel Du Monceau, *Art du serrurier*, Paris, 1667, p. 144.

Fig. E.2. et E.3. (ci-contre)
Contest (Mayenne)
Le Grand Poillé
Fin du XVe siècle
Extérieur et intérieur du volet avec
la position des goujons

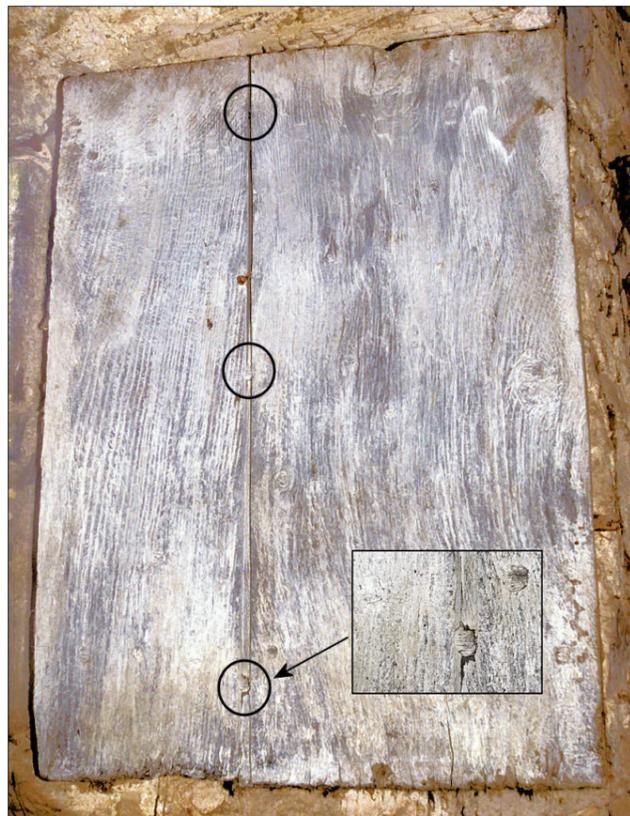


Fig. E.4. et E.5. (ci-dessous)
Région nord du Mans (Sarthe)
Logis
Fin du XVe siècle
Extérieur et intérieur du volet avec
la position des goujons



État restitué

Toutes ces caractéristiques et les éléments retrouvés sur place permettent de proposer un état restitué de ces fenêtres, toutes identiques, en commençant par leur système de rotation et de fermeture, puis en définissant la nature de leur ouvrant (vantaill vitré ou simple volet), et enfin, en s'interrogeant sur la manière de les isoler durant la saison froide.

Le système de rotation

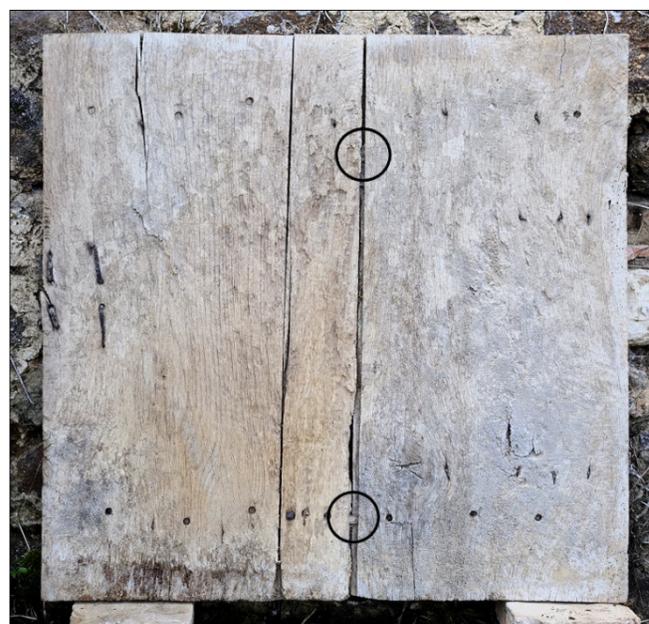
Si les gonds sont restés en place, c'est-à-dire la partie mâle du système de rotation, il est plus difficile de définir la partie femelle qu'ils recevaient. Des ferrures de tous types ont été utilisées sur le site pour boucher les ouvertures avec plus ou moins d'efficacité. Néanmoins, une recherche dans cet ensemble disparate, a fait émerger deux petites pentures d'une facture traditionnelle au XVe siècle et parfaitement adaptées aux gonds et aux largeurs réduites des ouvrants, quels qu'ils soient (fig. E.6). Le logis du Grand Poillé à Contest, situé à une trentaine de kilomètres au sud (étude n°53006) (fig. E.2 et E.3), et un manoir au nord du Mans, situé à environ soixante-dix kilomètres (étude n°72008) (fig. E.4 et E.5), en conservent des exemples de cette période. On remarquera que leur longueur reste réduite, celles-ci n'ayant par pour fonction de maintenir les planches assemblées entre elles par des barres. Si l'on ne peut garantir l'authenticité des deux pentures de la Faverie, leurs caractéristiques et l'habitude de réemployer sur place les ferrures sur de nouveaux ouvrages incitent toutefois à les retenir pour une proposition de restitution de l'ensemble.

Le système de fermeture

Il n'y a aucune difficulté ici à rétablir le système de fermeture composé d'un long coulisseau de bois. On peut être surpris de ce mode de fermeture exclusif et peu pratique. Les barres de bois horizontales ne sont pas rares pour fermer les fenêtres à cette époque et encore au siècle suivant, mais elles viennent habituellement renforcer en cas de besoin un système classique de verrou et de gâche. Notons cependant qu'au Grand Poillé à Contest (étude n°53005), vers la fin du XIVe siècle ou au début du suivant, la croisée que nous avons étudiée ne fermait que par des barres qu'il fallait enlever pour ouvrir de simples volets. Au vu de la longueur des coulisseaux employés ici, ils devaient être mis en place lors du montage des maçonneries. Cette façon de faire, bien peu pratique puisqu'ils ne pouvaient être remplacés, était également mise en œuvre sur de petits coulisseaux fermant les volets du manoir de Kermeno à Moréac vers le milieu du XVe siècle (étude n°56005). Dans ce cas, leur extrémité prise dans la maçonnerie présentait un renflement qui limitait leur translation et ne permettait pas leur démontage.

Vantaill vitré ou volet ?

On peut s'interroger enfin sur le type d'ouvrant installé dans ces fenêtres. Ces dernières étant de faibles dimensions, on pourrait être tenté de leur restituer un vantaill garni d'une vitrerie mise en plomb avec son volet intérieur fait de fines planches tenues par des traverses. Si les deux pentures retrouvées sur place orientent plutôt vers de simples volets, c'est le système de fermeture qui confirme définitivement cet emploi. En effet, les vantaux vitrés nécessitent deux organes de fermeture : un premier pour le vantaill et un second pour le volet intérieur. L'adoption d'un coulisseau unique exclut cette possibilité puisqu'une fois entré dans la maçonnerie, il libère l'ensemble de l'ouvrant. Il ne peut donc fermer qu'un ouvrant de type volet massif. Ce n'est toutefois guère étonnant au vu de l'époque de l'édifice⁵. Ce volet pouvait être composé d'une simple planche (appelée « ais » au Moyen Âge) sur les fenêtres les moins larges ou de deux à trois planches fixées sur des traverses pour les autres



⁵ Si les volets sont particulièrement bien illustrés à la fin du Moyen Âge par les miniatures des manuscrits enluminés, leur emploi est attesté bien au-delà. Voir A. Tiercelin, « Les fenêtres à croisées bretonnes des XVIe et XVIIe siècles », dans *Bulletin Monumental*, tome 170, n°1, année 2012. p. 31-40.

(fig. E.7, E.8 et plan n°5). Dans ce cas, elles étaient assemblées à joint vif, à feuillure et contre-feuillure ou à rainure et languette, l'ensemble étant renforcé par des goujons horizontaux sur la hauteur (fig. E.2 et E.4).

L'emploi de simples volets peut paraître surprenant puisqu'il fallait les ouvrir pour avoir un peu de lumière tout en s'exposant aux intempéries. On pourrait dès lors émettre l'hypothèse que les fenêtres étaient également fermées par des vitreries mises en plomb scellées dans leurs tableaux et fixées sur les barreaux horizontaux de leur grille. Si cette proposition pouvait trouver du sens sur la croisée de la fin du XIV^e siècle du Grand Poillé divisée en compartiments (étude n°53005), où seuls ceux du haut présentaient sans doute cette configuration, elle est ici peu probable. Les barreaux des grilles sont larges et peu adaptés à la fixation de vitreries. De plus, on n'observe aucune rainure permettant de les maintenir, bien qu'elles ne soient pas obligatoires, ni aucune trace de solins de mortier.

Se protéger du froid

Si l'Homme médiéval était sans aucun doute plus résistant que nous au froid de l'hiver, il n'en restait pas moins soucieux de s'en préserver, et ce d'autant plus qu'il vivait dans une période appelée « Petit âge glaciaire » par les historiens et qui se caractérisait par des hivers plus rigoureux et une plus grande variabilité des températures. Ce phénomène, qui doit être pris en compte pour comprendre la société médiévale, est particulièrement bien illustré par les peintures flamandes du XVI^e siècle. On peut donc penser que les volets étaient utilisés sans difficultés durant les saisons clémentes, mais que durant l'hiver les fenêtres recevaient en plus des châssis de toile cirée fixés à l'arrière des grilles (plan n°6). On avait ainsi un peu de lumière tout en se protégeant du froid. Les sources écrites anciennes rappellent l'emploi de ces châssis entoîlés, sous forme de contre-fenêtres aujourd'hui oubliées. Si ces sources sont parfois peu explicites, un inventaire de 1527 les mentionne expressément : « en la garde rode de ladicte chambre : primo, deux grans tables de sapin avecques leurs trayteulx. Item, six contrafenestres de toile pour garder les fenestres de ladicte sale et chambre »⁶. On remarque dans cet exemple que les contre-fenêtres, ou châssis d'hiver, sont destinées à la chambre et à la salle, lieux privilégiés du confort domestique⁷. On sait également que les achats de toile étaient plus importants en novembre et en décembre. Contrairement à une idée répandue qui attribue aux toiles et aux papiers un rôle uniquement économique, ces matières participaient également à l'isolation thermique des pièces à vivre. Cette fonction peut paraître surprenante, mais les sources écrites ne sont pas avares sur l'achat de feutre pour calfeutrer les fenêtres et les portes, en plus des tambours placés au-devant de ces dernières. Ainsi, en 1307, au château d'Hesdin, les comptes mentionnent une dépense « pour feutrer les fenestres et les huis [portes] de la cambre [chambre] madame et de la cambre Robert, Il douzaines et demie de feutres » et « pour faire Il hostevens [tambours] cloans en le cambre madame »⁸. De même, dans les années 1470, pour le château de Plessis-lès-Tours, des dépenses sont réglées « A Coppin Sauvage, sellier et targier dudit s^r, pour XXVII aulnes de drap gros melle, XVII milliers et demy de petit clou blanc, deux douzaines de peaulx de bazenne, qu'il a baillez et livre par l'ordonnance et commandement dudit s^r, pour galefeustrer tous les huys, fenestres et croisées d'une maison de boys que ledit seigneur a fait faire au Plessis du Parc »⁹. Ces contre-fenêtres, plus translucides que transparentes, ne contredisaient en rien les fonctions de défense de notre sujet, puisqu'elles étaient employées essentiellement dans la salle et la chambre. Les autres pièces pouvaient donc assurer un rôle de surveillance et de défense si nécessaire.



Fig. E.6. Deux pentures réemployées sur le site
A / long. 231 mm, Ø int. du nœud 19,5 mm, ép. au collet 3,5 mm, ép. à la tête 3 mm
B / long. 248 mm, Ø int. du nœud 20,5 mm, ép. au collet 5,5 mm, ép. à la tête 3 mm

Fig. E.7. et E.8. La fenêtre N.2.2. Sa grille n'a pas été conservée, mais son volet moderne restitue peu ou prou la disposition d'origine.

6 A. de Boislisle, *Histoire de la Maison de Nicolay*, T. 1, Nogent-Le-Rotrou, 1875, p. 134.

7 Pour plus de précisions, voir notre étude thématique : « Les châssis de toile ou de papier du XIV^e au XVIII^e siècle ».

8 J.-M. Richard, *Une petite nièce de Saint-Louis, Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1302-1329) : étude sur la vie privée, les arts et l'industrie, en Artois et à Paris au commencement du XIV^e siècle*, Paris, 1887, p. 266.

9 L. Douët-d'Arçq, *Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1865, p. 357.

Les portes extérieures

La porte nord

Le manoir est accessible par deux portes qui se font face et donnent accès uniquement à la salle. S'agissant du vantail nord (fig. 5.1), sa rotation est assurée en tête par la prolongation de son montant pour former un pivot engagé dans une bourdonnière en fer (collier scellé, fig. 5.5), et en pied par un pivot de fer reposant sur une crapaudine en pierre (fig. 5.2). Ce montant a une largeur de 300 mm pour une épaisseur variant de 86 mm du côté des pivots à 72 mm du côté des lames verticales. Il reçoit deux traverses arasées et assemblées à plein, c'est-à-dire que leur extrémité ne possède aucun assemblage, leur maintien étant assuré par leur section légèrement trapézoïdale et par des chevilles. Ce procédé entaille profondément le montant et le fragilise, d'où peut-être l'emploi de seulement deux traverses au lieu de trois. D'autres chevilles maintenaient les lames ou planches verticales qui formaient son parement extérieur, des planches modernes clouées ayant remplacé les anciennes qui étaient montées en rainure dans le montant de rive (fig. 5.5). Au vu de la faible distance de cette rainure par rapport au parement extérieur (18 mm), elles devaient être décalées une fois sur deux à l'instar des volets du manoir de Kermeno à Moréac (fig. E.9 et E.10) (étude n°56005) ou du vantail de porte du manoir des Cours à Lapenty réalisé à la fin du XIV^e siècle (étude n°50004). Comme les fenêtres, le vantail était fermé depuis l'intérieur par un coulisseau de bois, son système de fermeture extérieure n'ayant pas été identifié. Relativement protégés au nord des chocs thermiques et des intempéries, il n'est pas interdit de penser que le montant à pivot et les deux traverses de ce vantail soient d'origine, mais ce type d'ouvrage, simple et réalisé pendant plusieurs siècles, ne peut être daté sans une dendrochronologie.



Fig. E.9 et E.10. Volet du manoir de Kermeno à Moréac

La porte sud

Ce vantail est monté sur un bâti dormant et ne reflète plus les dispositions d'origine de la porte sud (fig. 1.3 et 5.6). Bien que sa conception soit proche de celle du précédent avec un montant épais dans lequel s'assemblent trois traverses maintenant des lames verticales chevillées, les assemblages sont ici traités différemment. En effet, l'extrémité de chacune des traverses est effilée et à une section trapézoïdale pour former une queue d'aronde et être bloquée avant son chevillage. De plus, ces traverses sont saillantes à l'intérieur pour limiter l'entaillage du montant et lui garder plus de solidité. L'ensemble des éléments du vantail semble de même facture. Ils laissent apparaître encore de nombreuses traces de sciage et sont équarris sommairement à la hache. Un autre vantail de ce type est entreposé dans les combles de l'extension du XVII^e siècle. Ces deux ouvrages nécessiteraient une expertise plus approfondie.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Edifice (intérieur)
- Planche n°3 : Fenêtres sud
- Planche n°4 : Fenêtre sud (N.1.1)
- Planche n°5 : Portes extérieures
- Plan n°1 : Fenêtre S.1.1 / élévation intérieure (état existant)
- Plan n°2 : Fenêtre S.1.1 / élévation extérieure (état existant)
- Plan n°3 : Fenêtre S.1.1 / coupe horizontale
- Plan n°4 : Fenêtre S.1.1 / coupe verticale
- Plan n°5 : Fenêtre S.1.1 / proposition de restitution d'un volet
- Plan n°6 : Fenêtre S.1.1 / proposition de restitution d'une contre-fenêtre ou châssis d'hiver

Restitution des clôtures

Les volets (plan n°5)

Si le principe de restituer des volets avec leurs organes de rotation et de fermeture est parfaitement étayé par les caractéristiques particulières des fenêtres et des éléments retrouvés sur place, il est important de s'interroger sur la constitution même des volets. En France occidentale, les volets indépendants retrouvés sont toujours composés de planches verticales renforcées par des goujons et assemblées sur deux ou trois traverses intérieures clouées ou chevillées. Ce sont les caractéristiques des volets et des trappes détaillées dans les statuts des XIV^e et XV^e siècles des charpentiers et menuisiers de Paris, Evreux, Tours ou Angers. C'est donc la conception que nous avons adoptée ici. Il faut cependant noter que deux autres types ont été employés en France méridionale. Le plus simple était formé de deux cours de planches croisées et clouées, le cours intérieur étant vertical et l'extérieur horizontal. Ce dernier était d'un format plus réduit et laissait ainsi une feuillure naturelle qui permettait d'encaster le volet dans l'embrasure extérieure. Le second type était semblable au premier, mais les planches extérieures étaient remplacées par un faux bâti constitué de deux montants et de deux ou trois traverses selon la hauteur, l'ensemble étant cloué sur le cours intérieur.

Les contre-fenêtres ou châssis d'hiver (plan n°6)

Il s'agit bien évidemment ici d'une hypothèse de restitution, les contre-fenêtres de la fin du Moyen Âge n'ayant pas laissé de traces. On ignore dès lors leur fabrication, leur position dans la fenêtre et leur mode de fixation. Toutefois, au vu des caractéristiques élémentaires des fenêtres et de nos recherches (cf. notre étude thématique sur les châssis de toile ou de papier), nous pouvons en proposer une restitution argumentée. La contre-fenêtre est constituée d'un simple bâti assemblé à tenons et mortaises sur lequel est clouée la toile à l'extérieur. Un galon de tissu ou une lanière de cuir vient renforcer la toile sous les clous. La contre-fenêtre est posée « en tunnel », c'est-à-dire dans l'embrasure extérieure, et vient s'adosser à l'intérieur de la grille. Ses dimensions laissent en périphérie un jeu de fonctionnement pour l'introduire. Elle doit donc être fixée le temps de la saison froide. On peut imaginer bien des systèmes, le plus simple étant l'emploi de coins de bois. Dans les contre-fenêtres ou châssis d'hiver du XVII^e siècle et des siècles suivants, on utilisait des crochets qui les reliaient aux bâtis dormants des croisées¹⁰. Dans notre cas, il restait simplement à calfeutrer la périphérie des contre-fenêtres avec toute matière souple et facile à mettre en œuvre.

¹⁰ Sur ce système de crochet, voir notre étude thématique : « Les contrevents : des ouvrages sans histoire ».



Fig. 1.1. Façade nord



Fig. 1.2. Façade sud



Fig. 1.3. Porte sud

SAINT-FRIMBAULT (Orne)

La Faverie

Planche n°1 - Edifice

A. TIERCELIN

2025

Etude n°61017



Fig. 2.1. Salle (rez-de-chaussée)

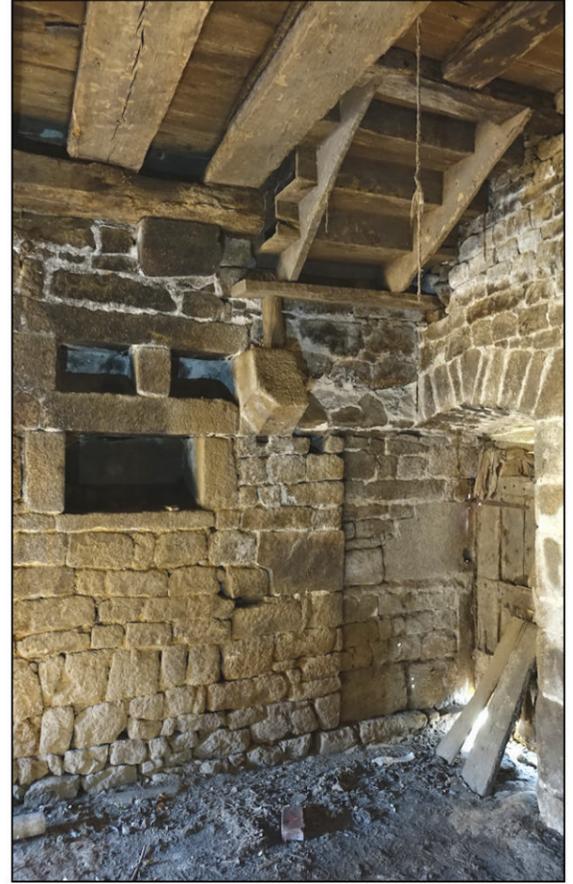


Fig. 2.2. Salle



Fig. 2.3. Chambre (premier étage)



Fig. 2.4. Chambre (latrine)



Fig. 2.5. Chambre (cheminée)

SAINT-FRIMBAULT (Orne)		
La Faverie		
Planche n°2 - Edifice (intérieur)		
A. TIERCELIN	2025	Etude n°61017



Fig. 3.1. Fenêtre S.1.1

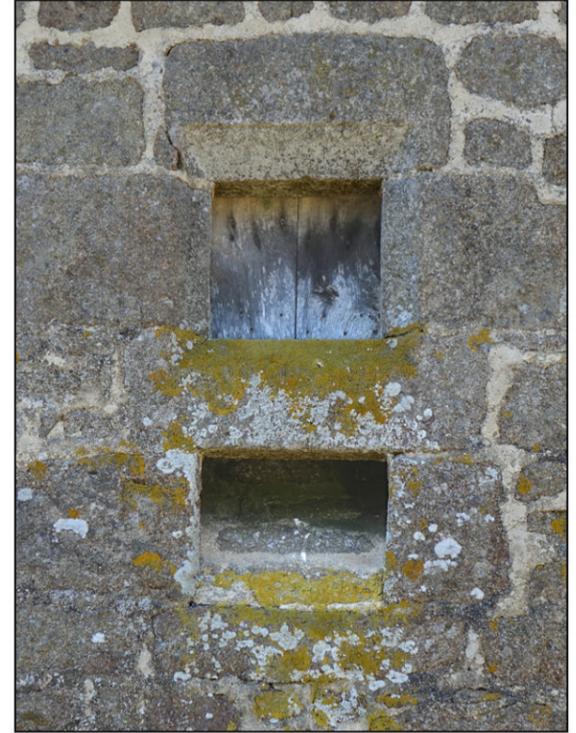


Fig. 3.2. Fenêtre S.2.2



Fig. 3.3. Fenêtre S.2.3

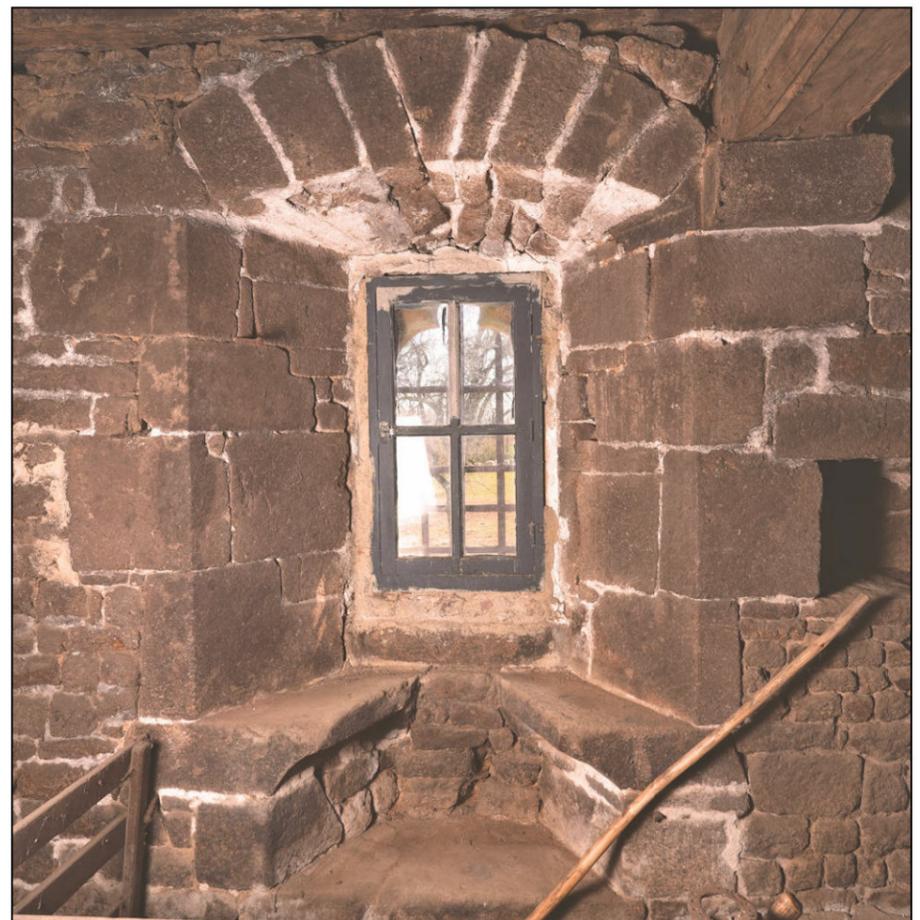


Fig. 3.4. Fenêtre S.2.3

<p>SAINT-FRIMBAULT (Orne)</p>	<p>Planche n°3 - Fenêtres sud</p>		
<p>La Faverie</p>	<p>A. TIERCELIN</p>	<p>2025</p>	<p>Etude n°61017</p>



Fig. 4.1. Elévation intérieure



Fig. 4.2. Coulisse



Fig. 4.3. Gond et entaille de coulisseau

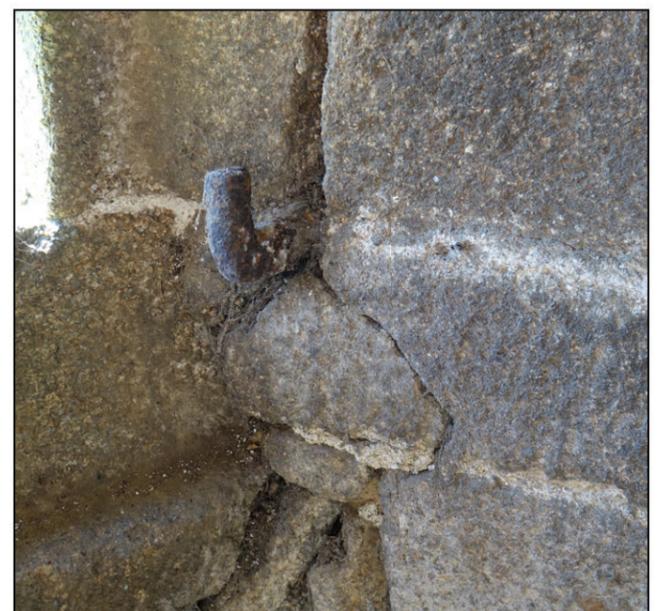


Fig. 4.4. Gond inférieur

<p>SAINT-FRIMBAULT (Orne)</p>	<p>Planche n°4 - Fenêtre sud (S.1.1)</p>		
<p>La Faverie</p>	<p>A. TIERCELIN</p>	<p>2025</p>	<p>Etude n°61017</p>



Fig. 5.1. Porte nord



Fig. 5.2. Pivot et crapaudine (porte nord)



Fig. 5.3. Assemblage montant / traverse (porte sud)



Fig. 5.4. Porte nord

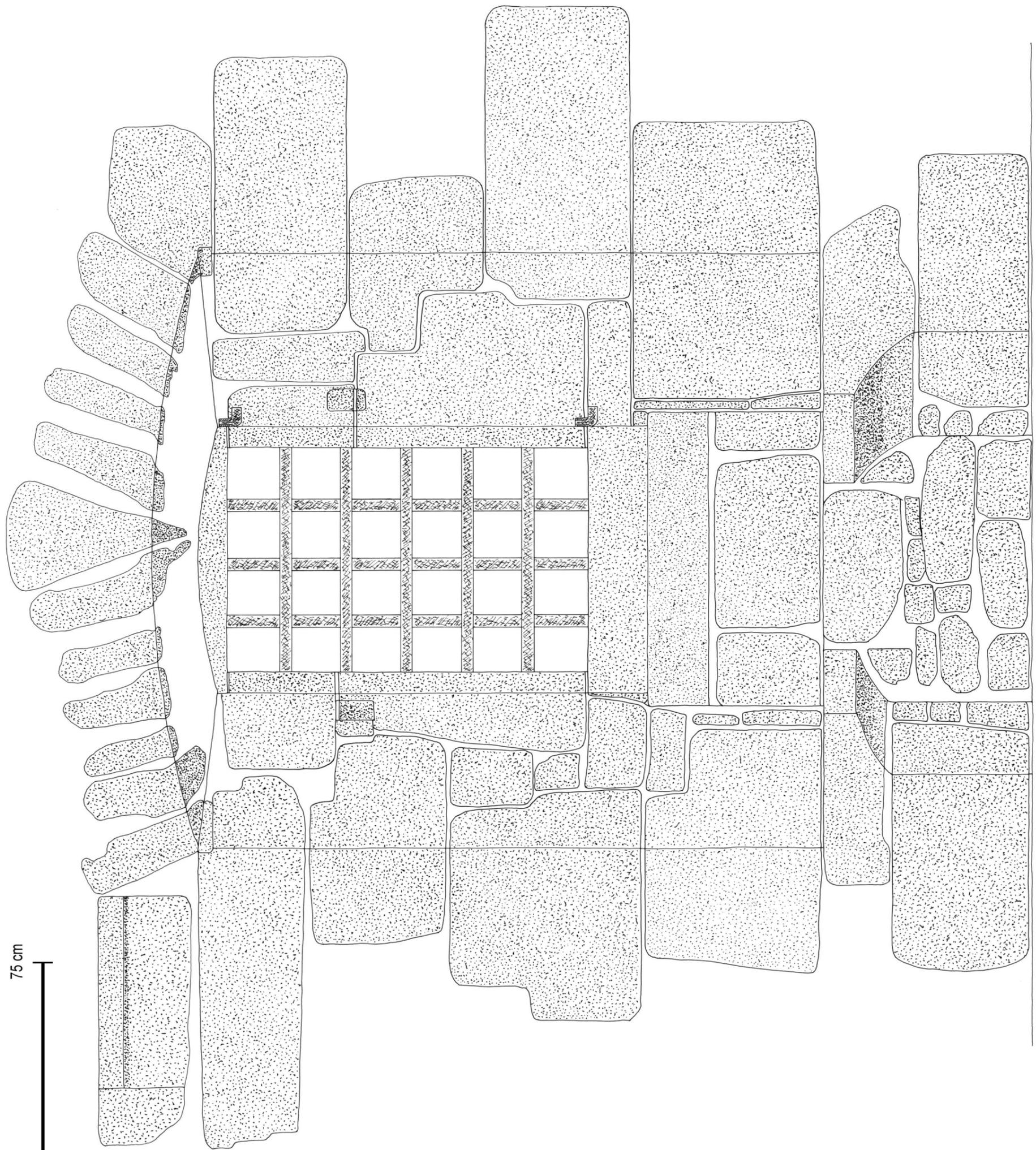


Fig. 5.5. Pivot et bourdonnière (porte nord)



Fig. 5.6. Porte sud

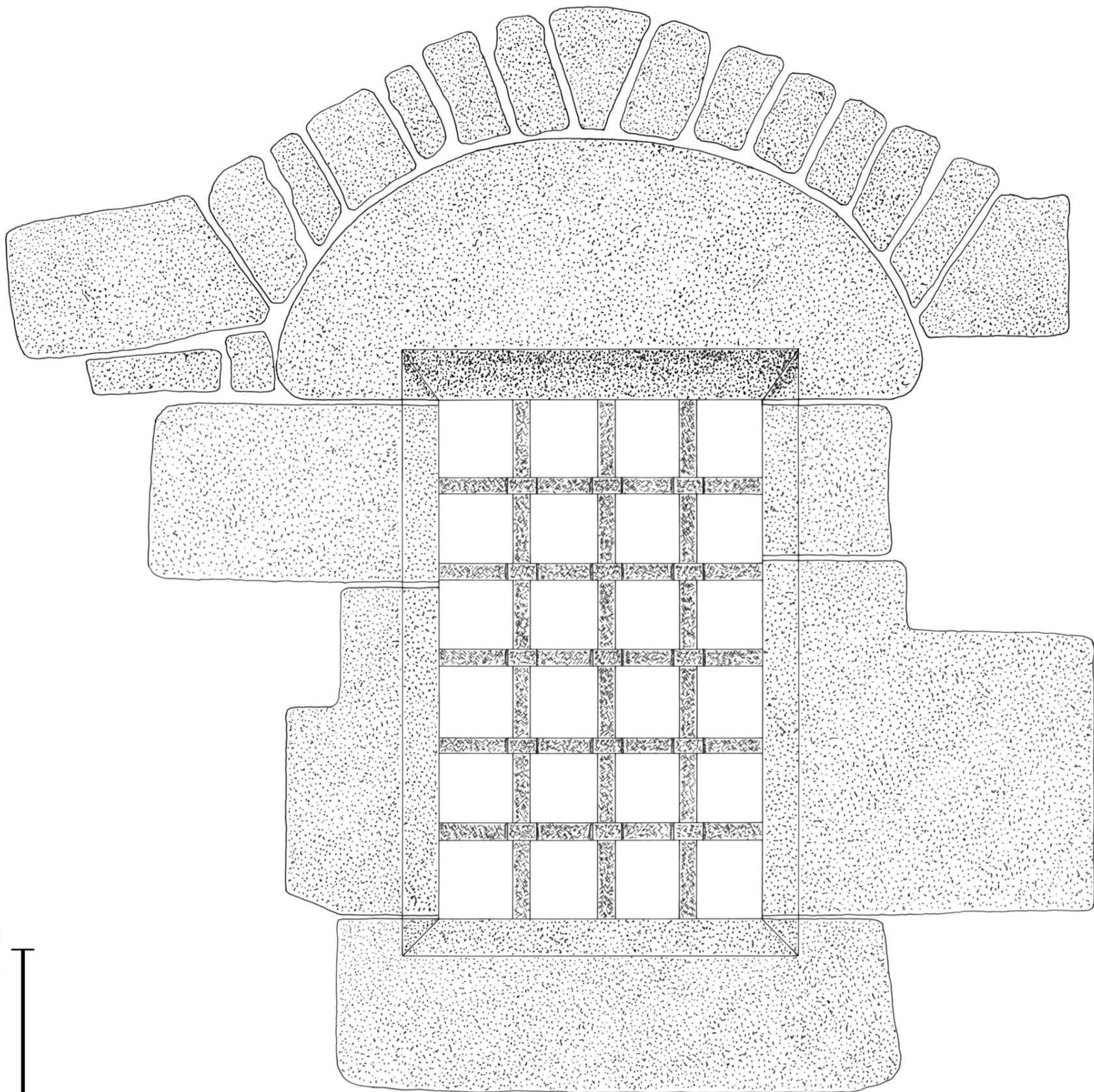
<p>SAINT-FRIMBAULT (Orne)</p>	<p>Planche n°5 - Portes extérieures</p>		
<p>La Faverie</p>	<p>A. TIERCELIN</p>	<p>2025</p>	<p>Etude n°61017</p>



75 cm
0

0 75 cm

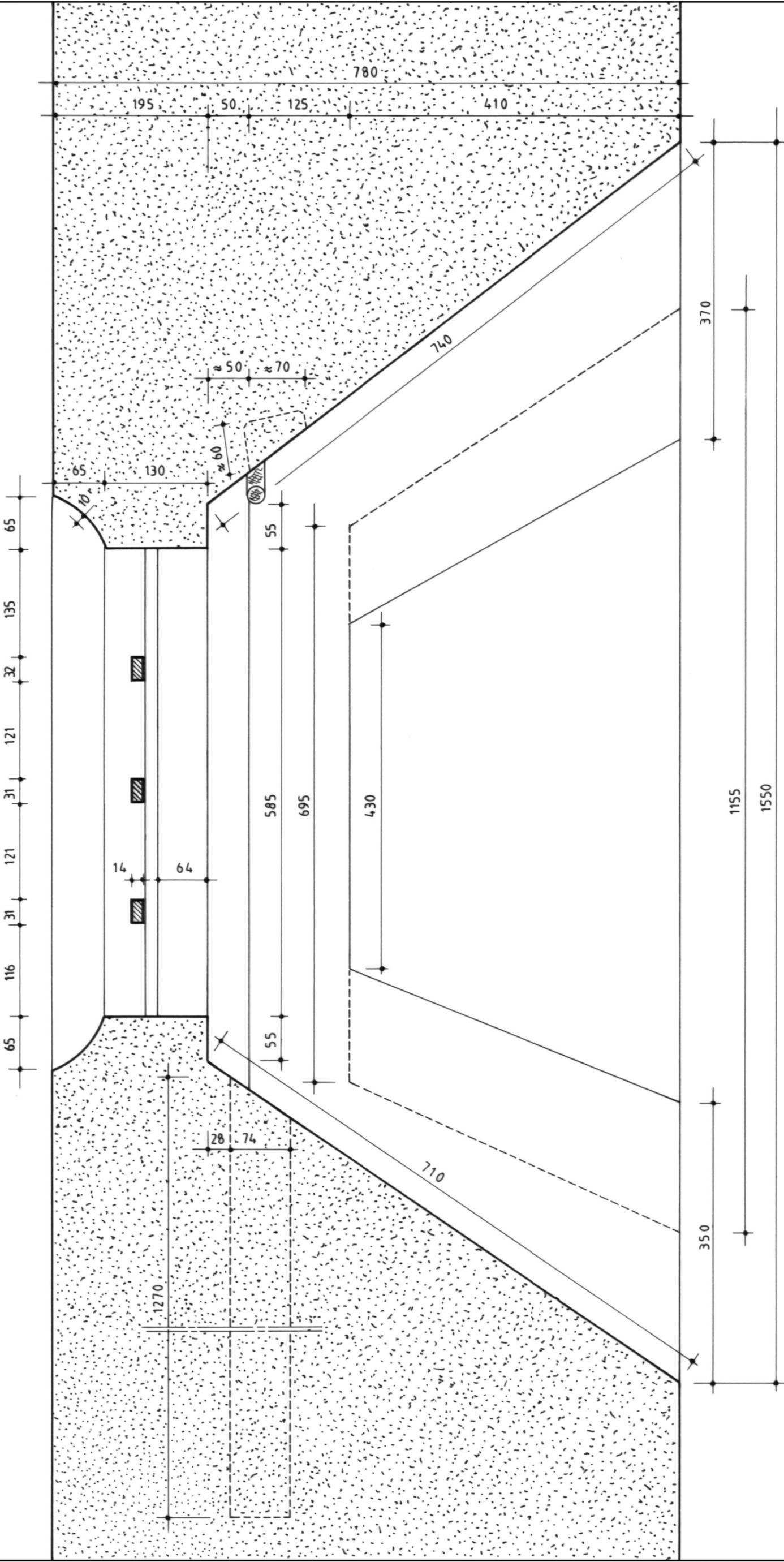
SAINT-FRIMBAULT (Orne)		Plan n°1 - Elévation intérieure (état existant)	
La Faverie	A. TIERCELIN	2025	Etude n°61017



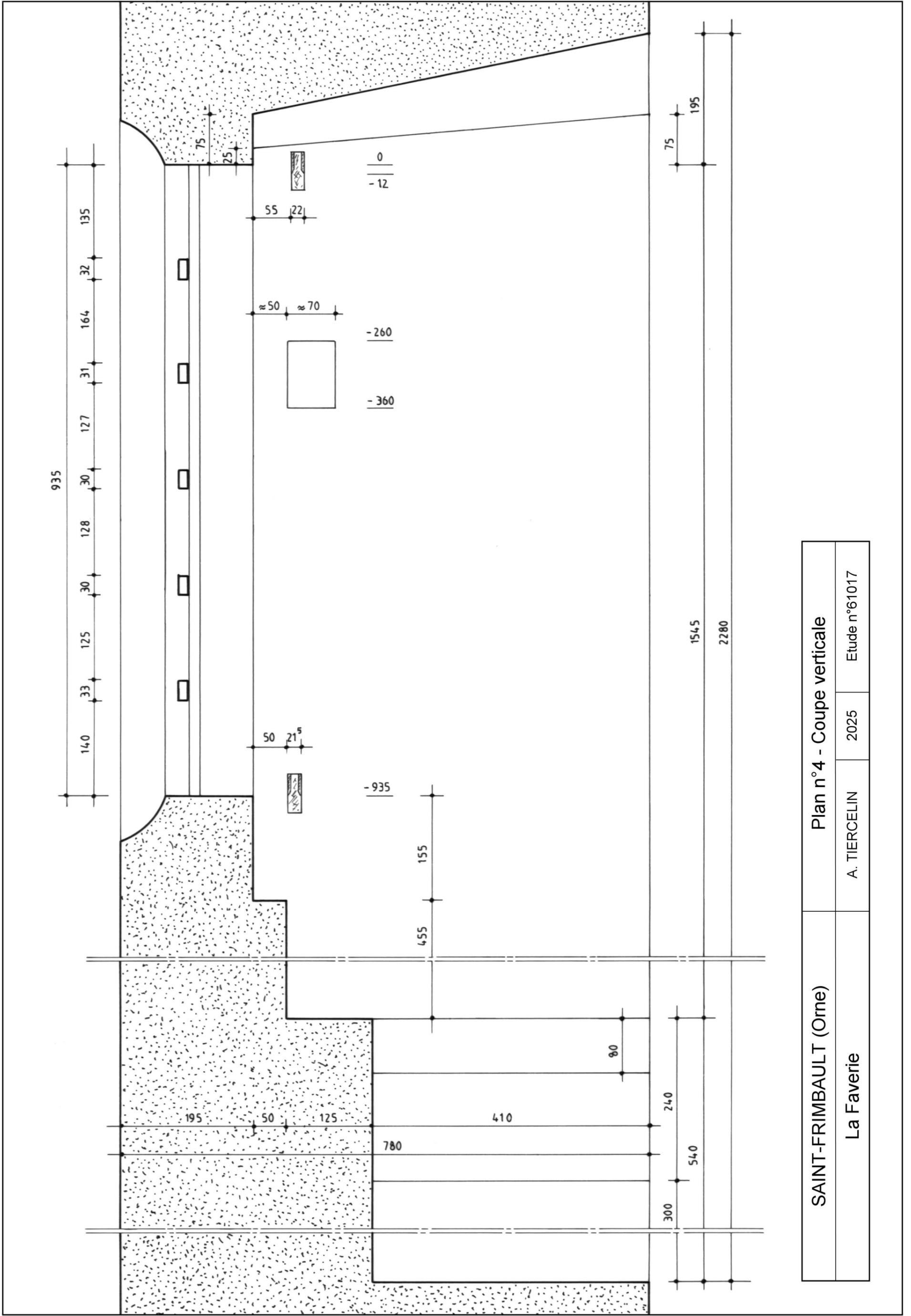
75 cm
0

0 75 cm

SAINT-FRIMBAULT (Orne)		Plan n°2 - Elévation extérieure (état existant)		
La Faverie	A. TIERCELIN	2025	Etude n°61017	

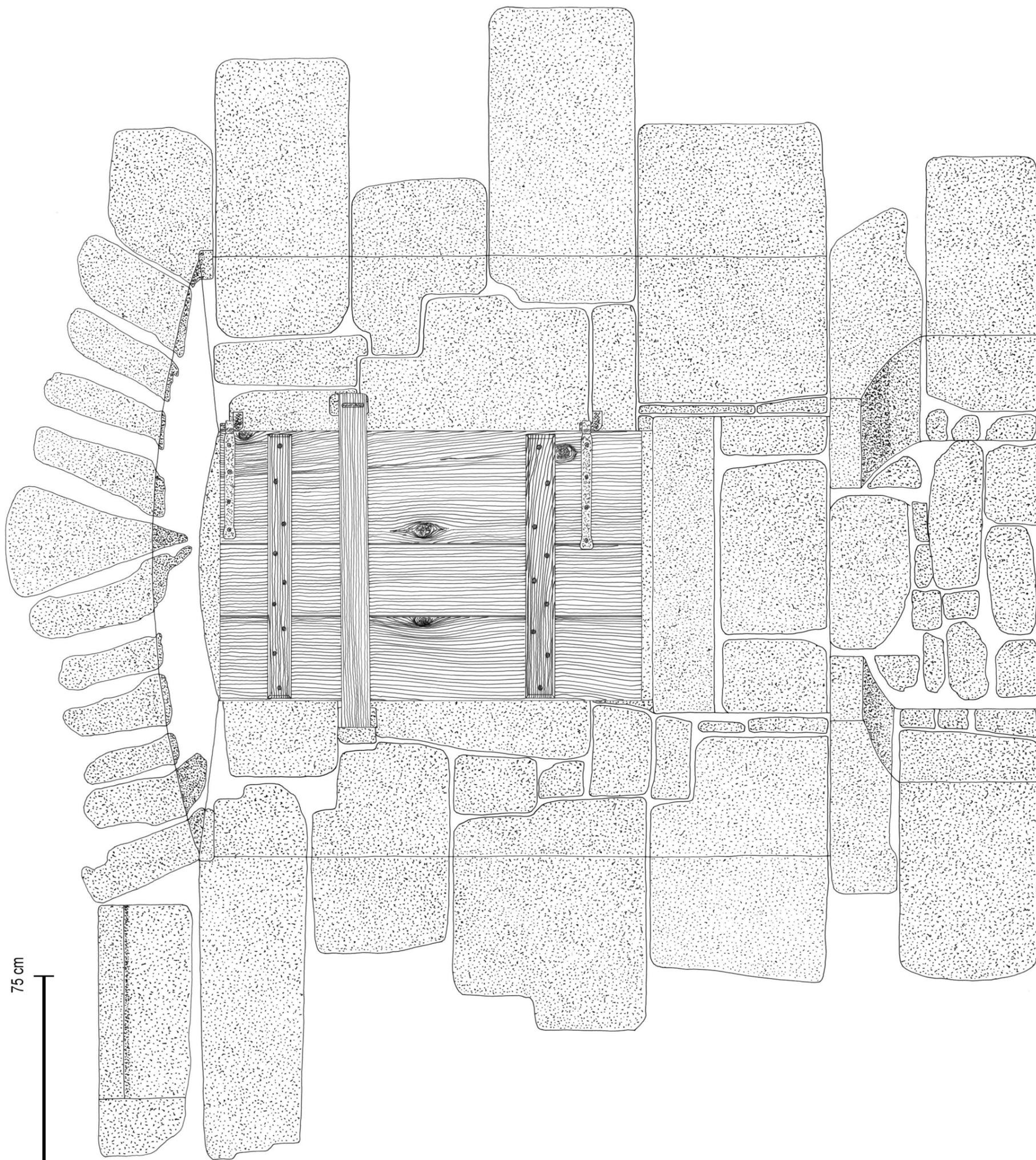


SAINT-FRIMBAULT (Orne)	Plan n°3 - Coupe horizontale	
La Faverie	A. TIERCELIN	2025
		Etude n°61017



SAINT-FRIMBAULT (Orne) La Faverie	Plan n°4 - Coupe verticale	
	A. TIERCELIN	Etude n°61017

2025



75 cm
0

0 75 cm

SAINT-FRIMBAULT (Orne)

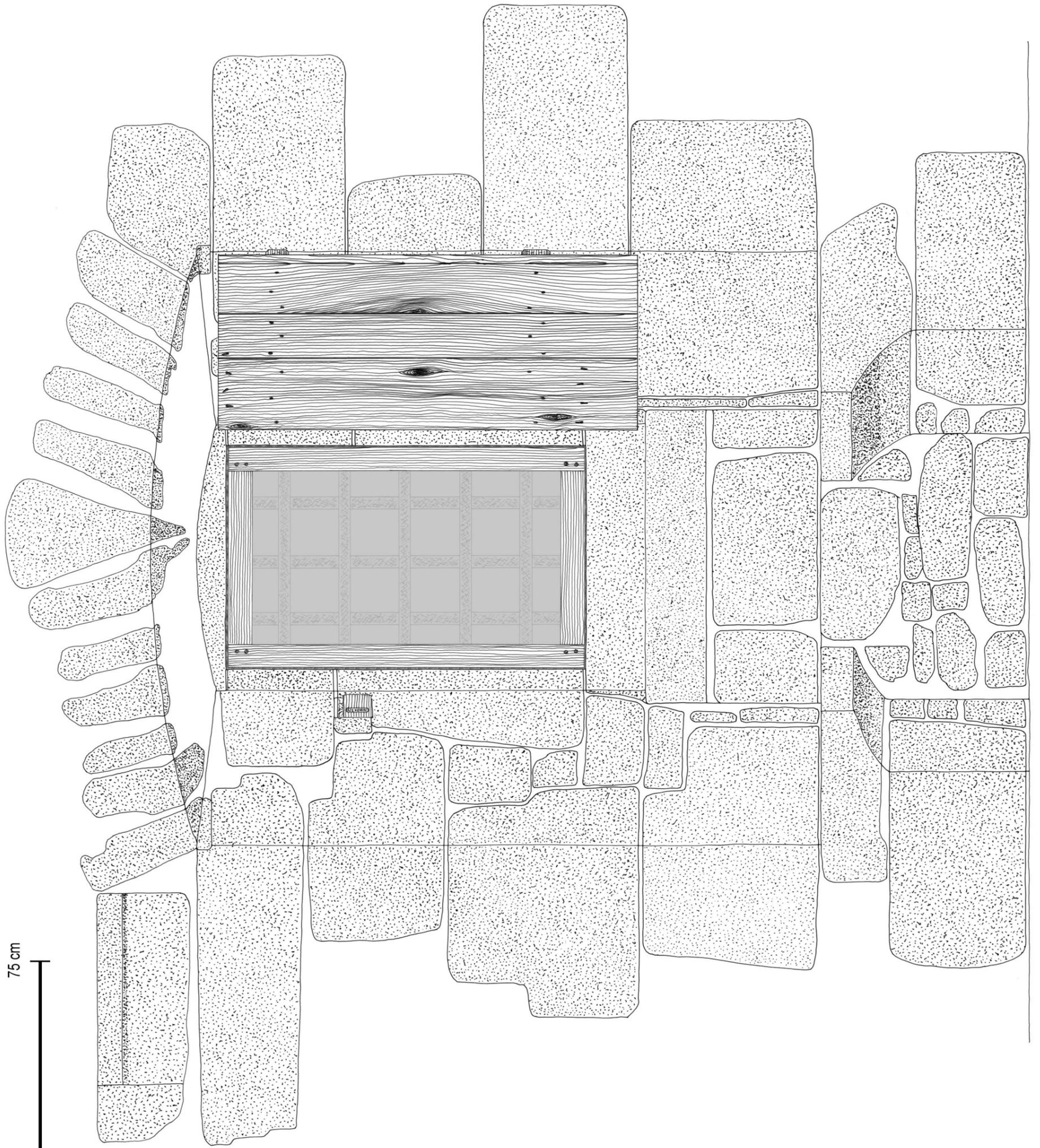
Plan n°5 - Proposition de restitution d'un volet

La Faverie

A. TIERCELIN

2025

Etude n°61017



75 cm
0

0 75 cm

SAINT-FRIMBAULT (Orne)		Plan n°6 - Proposition restitution contre-fenêtre	
La Faverie	A. TIERCELIN	2025	Etude n°61017